

Lepuix

Labellisation "Grand site de France" : le Ballon d'Alsace travaille son dossier

Ce mardi, dans la maison de tourisme du Ballon d'Alsace, les principaux acteurs publics du projet « Grand site de France » se sont réunis pour faire le point et évoquer les actions à mener. Le dossier final, qui permettra d'obtenir le label, est espéré pour la fin 2026.

Une nouvelle réunion s'est tenue mardi 3 juin entre les représentants publics du projet « Grand site de France » du massif du Ballon d'Alsace. Lancée en 2016, cette volonté de labellisation approche du terme. Le dépôt du dossier officiel est espéré pour la fin 2026.

Les axes de 2025

Avec un coût estimé entre « 400 et 700 000 € » d'après Maryline Morallet, vice-présidente du Syndicat mixte du parc naturel des Ballons des Vosges, la rénovation du sentier sommital est une priorité et débutera en 2026. Pour le moment, « on est dans le processus administratif et réglementaire ». Une vingtaine de compteurs ont été posés ces six derniers mois pour mesurer la fréquentation et ensuite, proposer un plan d'accueil adapté afin de mieux préserver les paysages.

Côté hébergement sur le Bal-



Le logo officiel du projet de « Grand site de France » du massif du Ballon d'Alsace. Photo Michael Desprez

lon, le président du Territoire de Belfort, Florian Bouquet, a indiqué travailler sur le sujet. Le Département possède les bâtiments de l'ancienne pizzeria *Chez Rose* et du site de la *Jumenterie*. Florian Bouquet espère obtenir 120 à 130 couchages dans cette dernière sans préciser de date. Concernant l'ancien domaine des sapins, « on a conservé des droits à construire à hauteur de 1500 m² », a-t-il rappelé. « Il y a matière à réfléchir pour imaginer une offre hôtelière ou d'hébergement. »

Quel organisme pour la gestion du site ?

Dans son règlement d'usage, le label « Grand site de France » exige trois conditions dans son

article 3, dont l'une est la présence d'« un organisme de gestion partenariale attributaire du label ». Actuellement, aucune décision n'a été prise. « On est en train de travailler sur cette question pour savoir qui pourrait porter cette gouvernance », glisse Maryline Morallet.

Laurent Seguin, président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, espère toujours déposer le dossier officiel fin 2026 ou, à défaut, début 2027. L'élément clé réside dans l'obtention du « schéma d'accueil », a-t-il précisé, c'est-à-dire un plan d'ensemble qui permet notamment de connaître l'état du domaine et de sa fréquentation.

● J.B.